
Conseil de développement



Rapport final d'activité 2007



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Préfecture de Région
Midi Pyrénées



1. Rappel de la composition du conseil de développement

Le conseil de développement est composé de 77 membres répartis en 4 collèges :

1° collège : les élus - 13 membres désignés par le CA de l'association de préfiguration sur proposition des différents EPCI

2° collège : les chambres consulaires - 6 membres à raison de 2 représentants par chambre consulaire

3° collège syndicats patronaux, salariés et agricoles - 16 membres :

- 8 représentants salariés
- 4 représentants agricoles
- 4 représentants patronaux

4° collège : les représentants de la société civile – 42 membres désignés parmi les participants aux 7 commissions à raison de 6 personnes par commission de travail.

2. Le rôle du conseil de développement

Les membres du conseil d'administration de l'association de Pays ont proposé les missions suivantes au conseil de développement :

- Donner des avis motivés sur les projets au regard de la charte et des critères d'éligibilité définis
- Formuler des propositions à l'instance Pays
- Animer des réflexions grâce à des groupes de travail ou des commissions thématiques
- Apporter le cas échéant, une expertise sur les problématiques relevant du Pays
- Assurer le suivi de la phase opérationnelle et l'évaluation des actions et du contrat

3. Fonctionnement du conseil de développement

Le Conseil de développement, qui n'a pas d'existence juridique propre, s'appuie sur les moyens techniques et d'animation de l'association du Pays Albigeois et Bastides. Il a cependant constitué un bureau comportant 15 membres, qui assure un suivi rapproché des actions du Pays.

Un règlement intérieur régit le fonctionnement du conseil.

Comme en 2006, les élus de l'association de Pays ont décidé d'encourager la participation des membres du conseil de développement en mettant en place un système de défraiement pour les déplacements, notamment pour les membres des collèges syndicats professionnels et société civile.

Le conseil de développement, dont les membres avaient déjà largement participé à la phase d'élaboration de la Charte de territoire, travaille à trois niveaux différents :

Le bureau, composé de 15 membres, se réunit pour définir les orientations de travail du conseil de développement.

Principales actions démarrées en 2007 :

- Mise en place de groupes de travail sur :
 - la communication du Conseil de Développement au travers de la lettre d'informations du Pays et du site Internet
 - l'ouverture de l'observatoire au grand public
 - la prise en compte des consommations énergétiques dans nos comportements domestiques

- Mise en place et la poursuite des commissions de travail thématique.

Les assemblées plénières : (77 membres) elle s'est réunit le 25 avril 2007.

- Examen des projets proposés par l'association de Pays
- Travail sur l'élargissement des membres du Conseil et le renouvellement des membres du bureau
- Réflexion et débat sur la communication au sein du Conseil de Développement et sur l'implication du Conseil sur le projet d'observatoire du territoire porté par le Pays.

Les commissions de travail thématiques, qui sont composées à la fois de membres du conseil de développement et d'élus de l'association de Pays ; celles-ci ont un rôle de réflexion et de proposition que le comité technique accompagne et que le comité de pilotage (élus de l'association de Pays) valide.

Un chargé de mission du Pays a donc pris en charge l'animation des différentes commissions du conseil de développement. Les réflexions et propositions issues des commissions permettent d'orienter les choix stratégiques du bureau de l'association de Pays.

3.1/ Les commissions qui ont débuté en 2006 :

Plusieurs chantiers ont débuté en 2005 et/ou 2006 et se sont poursuivis et finis en 2007 :

➤ **Elaboration et mise en œuvre du schéma Culturel de territoire** dans le cadre du dispositif régional

La diversité de composition de ce groupe de travail a beaucoup enrichi les débats et les échanges. La forte implication et conviction des membres de cette commission ont contribué à mener une véritable réflexion participative et un travail dans le respect mutuel.

La pratique de ces réunions, très positive, a été l'occasion :

- d'apprendre à travailler ensemble
- d'acquérir un langage commun
- de nouer le dialogue entre différents acteurs du territoire qui se côtoient peu

- de mener une réflexion commune et de formaliser un projet au plus près des problématiques spécifiques et de la réalité du contexte local
- de « se connaître » et de découvrir ce qui se fait au sein des structures culturelles représentées. Des réunions dans les différents lieux ont été organisées en fonction des programmations

Tout au long de l'année 2006, ce groupe de travail s'est réuni régulièrement, à raison d'une moyenne d'une fois par mois par demi-journée ou journée. Ceci a représenté pour chaque participant un fort investissement. Cette commission continuera à fonctionner à côté du comité technique et de pilotage à la manière d'un comité d'orientation.

➔ **L'élaboration d'un diagnostic touristique approfondi sur le Pays Albigeois et Bastides** qui a permis d'élaborer un plan de travail opérationnel pour les trois ans à venir (2007-2010), sur lequel le Pays Albigeois et Bastides s'appuiera pour accompagner techniquement et financièrement les projets de territoire. Ce travail devrait également permettre d'apporter des éléments de connaissance complémentaires aux acteurs de territoire (élus, responsables OTSI, prestataires touristiques publics ou privés,...), de rapprocher les acteurs touristiques du territoire, puis de favoriser l'émergence de projets de qualité correspondant aux évolutions des demandes exprimées par les différents publics touristiques.

Des réflexions plus orientées sur les Offices de tourisme et les syndicats d'initiatives ont également été abordées dans cette commission pour trouver de nouvelles formes d'organisation afin d'inscrire l'activité de ces structures dans la durée et favoriser les actions de mutualisation et de coopération entre ceux qui rencontrent des difficultés de fonctionnement (budgets précaires, professionnalisation des personnels à renforcer, locaux et matériels inadaptés,...).

➔ **Elaboration du diagnostic stratégique habitat logement urbanisme** du Pays de l'Albigeois et des Bastides, qui a permis de réaliser un état des lieux de la situation en terme d'habitat, de logements et d'urbanisme très précis. Un plan d'actions découle de ces réflexions et sera porté par le Pays et les différentes collectivités qui le composent. Celui ci vise à :

- Mettre en œuvre une véritable politique de développement du logement locatif (en prenant en compte les enjeux sociaux, notamment les besoins des jeunes et des familles en difficulté).
- Concevoir une politique cohérente de production de logements (neufs ou réhabilités), en prenant en compte aussi bien les questions de consommation de l'espace et d'urbanisme que des aspects liés au développement et aménagement durable des territoires.

3.2/ Les commission et groupes de travail mis en place en 2007

Afin de couvrir l'ensemble des axes de développement identifiés lors de la phase d'élaboration de la charte de Pays, l'association de Pays a proposé aux membres du conseil de développement de mener un travail de réflexion et de proposition sur :

➔ **Les énergies renouvelables et les économies d'énergies**, avec notamment la mise en place de différentes réunions de sensibilisation et d'un stage visant à étudier les consommations énergétiques du patrimoine des communes du Pays.

4 réunions de sensibilisation ont donc été mises en place sur le territoire courant mai - juin 2007 afin de sensibiliser les élus à certains enjeux et afin de leur faire prendre connaissance d'initiatives « exemplaires » de collectivités midi-pyrénéennes. Les thématiques qui ont été abordées lors de ces réunions sont le bois-énergies, le solaire, l'éolien, l'aménagement durable d'un territoire, les économies d'énergies. Près de 120 personnes ont participé à ces rencontres avec un tiers représentant des élus du territoire.

La deuxième initiative a consisté à étudier les consommations énergétiques et le niveau d'émission des gaz à effet de serres du patrimoine communale (bâtiments communaux, éclairage public...). 75 communes sur les 118 du pays ont participé à cette enquête (soit 63 % des communes). 59 ont fournis suffisamment d'éléments pour une analyse approfondie. Grâce à l'analyse des factures énergétiques des communes sur les 3 dernières années, il a pu être réalisé une étude des consommations des bâtiments, ramenées à la surface chauffée, ayant permis d'attribuer à chaque bâtiment une étiquette Energie et une étiquette Climat, selon la méthodologie des Diagnostics de Performance Energétique (DPE).

Un retour de cette enquête a été réalisé auprès des communes lors de rencontre locale et en leur communiquant un document de synthèse.

Enfin, la mise en place d'une commission énergie au sein de ce CD a été évoqué, afin de regrouper un ensemble « d'ambassadeurs » pour le Pays, en charge de diffuser certaines informations. Cette commission pourrait prendre forme en 2008.

➤ **L'environnement et l'eau** avec une participation de plusieurs membres à la rédaction d'un diagnostic partagé pour la mise en place d'un contrat de rivière sur les vallées du Cérrou et de la Vère.

Six réunions de travail ont été mises en place, autour de neuf thèmes pour lesquels chaque participant a donné sa perception sur les atouts, faiblesses, opportunités et menaces.

Les 9 thèmes sont :

- Environnement
- Économie
- Socioculturel
- Équité entre les personnes et les générations
- Équité entre les régions
- Diversité
- Niveau de prise de décision : subsidiarité
- Travail en partenariats / réseaux
- Participation

A noter que ce travail s'inscrit dans un plan de développement formation ADEFPAT.

➤ **la participation à la définition de la candidature du Pays pour le prochain programme européen Leader.**

Dans le cadre de la candidature du Pays de l'Albigeois et des Bastides au prochain programme européen Leader 2007-2013, le conseil de développement, accompagné de l'ancien GAL (Groupe d'Acteurs Locaux), a participé à la définition des enjeux et de la stratégie du Pays pour ce prochain Leader, notamment au travers de ses différentes commissions. L'objectif de ce travail était :

- D'identifier les attentes et priorités du territoire
- Réfléchir aux actions envisageables pour répondre à ces attentes.

Les commissions qui ont travaillé à cette candidature sont :

- Commission Vie quotidienne et services
- L'environnement avec la définition des enjeux liés à l'eau et à la biodiversité sur notre territoire, au regard des moyens d'actions possibles avec le futur Leader
- Tourisme pour prolonger le schéma et mettre en place un accompagnement ADEFPAT pour Leader
- L'économie locale

➤ **la communication du Pays.**

Un groupe de rédaction a été mis en place en fin d'année 2007 et a participé à l'élaboration de la lettre d'informations du Pays de février 2008.

Le Conseil de développement a également été à l'initiative d'une conférence de presse courant 2007 permettant de mobiliser l'ensemble de la presse et radios locales.